



BANQUE PUBLIQUE DE DÉVELOPPEMENT AU SERVICE DES TERRITOIRES ET DES EXPORTATIONS

Présentation aux investisseurs

Avril 2017

1. UN DISPOSITIF PUBLIC AUTOUR DE DEUX MISSIONS DE POLITIQUE PUBLIQUE

- A. PREMIER PRÊTEUR AU SECTEUR PUBLIC LOCAL FRANÇAIS
- B. RÔLE MAJEUR DANS LE REFINANCEMENT DES GRANDS CONTRATS D'EXPORT FRANÇAIS

2. LA STRATÉGIE FUNDING DU GROUPE

- A. CAFFIL – PRINCIPAL ÉMETTEUR D'OBLIGATIONS SÉCURISÉES SECTEUR PUBLIC EN EUROPE
- B. SFIL – NOUVEL ÉMETTEUR DANS LE SEGMENT AGENCES FRANÇAISES

Première mission: financement des collectivités locales françaises et hôpitaux publics

- Création de SFIL en 2013 pour assurer au secteur public local **un accès stable aux financements à long terme**
- Premier financeur du secteur public local en France en partenariat avec La Banque Postale, **entre 20% et 25% de part de marché et EUR 4 milliards de nouveaux prêts** en 2016

Deuxième mission: refinancement des grands contrats d'exportations

- Nouvelle mission de politique publique confiée à SFIL par l'Etat en 2015 afin **d'améliorer la compétitivité de l'offre export française**
- Première opération de refinancement conclue en juin 2016 et un volume total en 2016 de EUR 645m, un volume de refinancement de **EUR 3 milliards** comme **objectif 2017**



Actionnariat public et liens étroits avec l'Etat

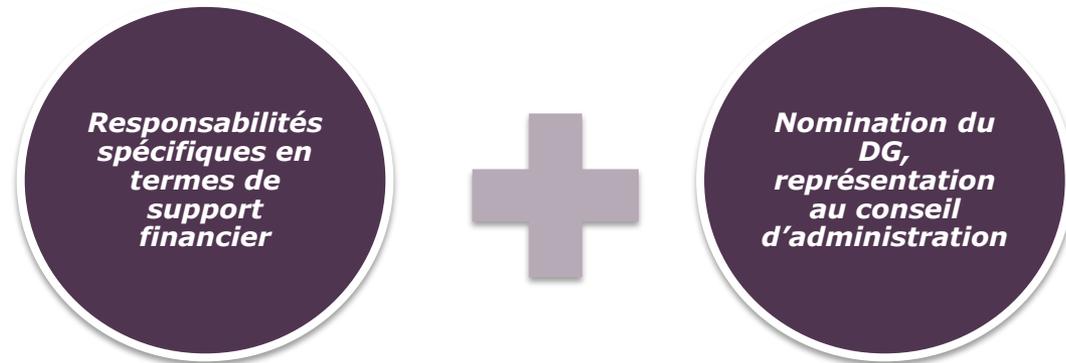
- 100% de capitaux publics
- Institution financière sous la supervision directe de la BCE et 7ème banque française par la taille de son bilan
- La dette émise par SFIL bénéficie d'une **classification LCR niveau 1** sur base de **l'obligation légale de l'Etat** de protéger la base économique de SFIL et de préserver sa viabilité financière (Art. 10.1.(e)(i), Acte Délégué LCR). Elle est **éligible au programme d'achat PSPP**
- Les obligations foncières émises par CAFFIL sont **classées LCR niveau 1 et éligibles au programme d'achat CBPP3**



Le support de l'Etat est documenté par une lettre d'intention

L'Etat a l'intention de rester l'actionnaire de référence de SFIL à long terme

- Obligation de recapitaliser une institution financière si nécessaire: Banque de France peut demander aux actionnaires de fournir le soutien nécessaire selon Art. 511- 42, du code monétaire et financier français
- Supervision stricte :
 - Nomination du directeur général de SFIL par **décret présidentiel**
 - L'Etat est représenté dans le **conseil d'administration**



- L'actionnaire de référence s'engage auprès du régulateur avec une **lettre d'intention** définissant clairement **l'implication et le soutien** de l'actionnaire de référence

Les notations de crédit de SFIL reflètent son statut de banque publique de développement

SFIL a atteint des notations élevées

- Statut de banque publique de développement, l'Etat comme **actionnaire de référence avec des responsabilités spécifiques** en termes de support financier
- Rôle stratégique dans deux segments clés de l'économie française
- **Supervision stricte de l'Etat** comme actionnaire de référence
- **Des ratios de capitaux solides** et un large soutien **des actionnaires en termes de liquidité**

Notations de l'émetteur	Moody's	S&P	Fitch
<i>SFIL – Long Terme</i>	Aa3	AA	AA-
<i>SFIL – Short Terme</i>	P-1	A-1+	F1+

	Moody's	S&P	Fitch
<i>Etat français</i>	Aa2	AA	AA

Structure simple du bilan, activité limitée au refinancement des actifs du secteur public

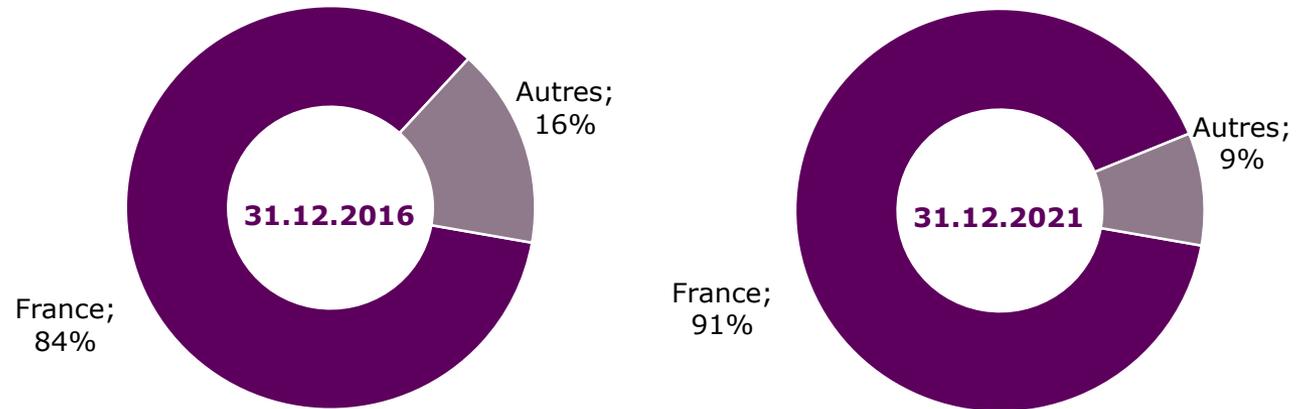
Principaux postes du bilan du Groupe SFIL

<i>Principaux postes du bilan (CAFFIL inclus) Au 31 décembre 2016 - (EUR Mrds)</i>			
Prêts et titres	54,8	Obligations foncières	50,4
		Obligations SFIL	1,0
		Refinancement actionnaires	6,7
Disponibilités	4,9	Certificats de dépôt	0,6
		Fonds propres	1,4
Cash collatéral versé	2,3	Cash collatéral reçu	1,9
Ratio CET1 : 24,2% (Bâle III phasé)			

- Base de fonds propres solide avec un **ratio CET1 de 24,2%**
- L'émission d'obligations foncières constitue la source principale du refinancement à long terme, liquidité supplémentaire fournie par les actionnaires à travers les lignes de liquidité
- **Profitabilité modérée** en ligne avec le rôle de SFIL en tant que banque publique de développement

Portefeuille international géré en extinction, Nouvelle activité de prêts limitée aux actifs français

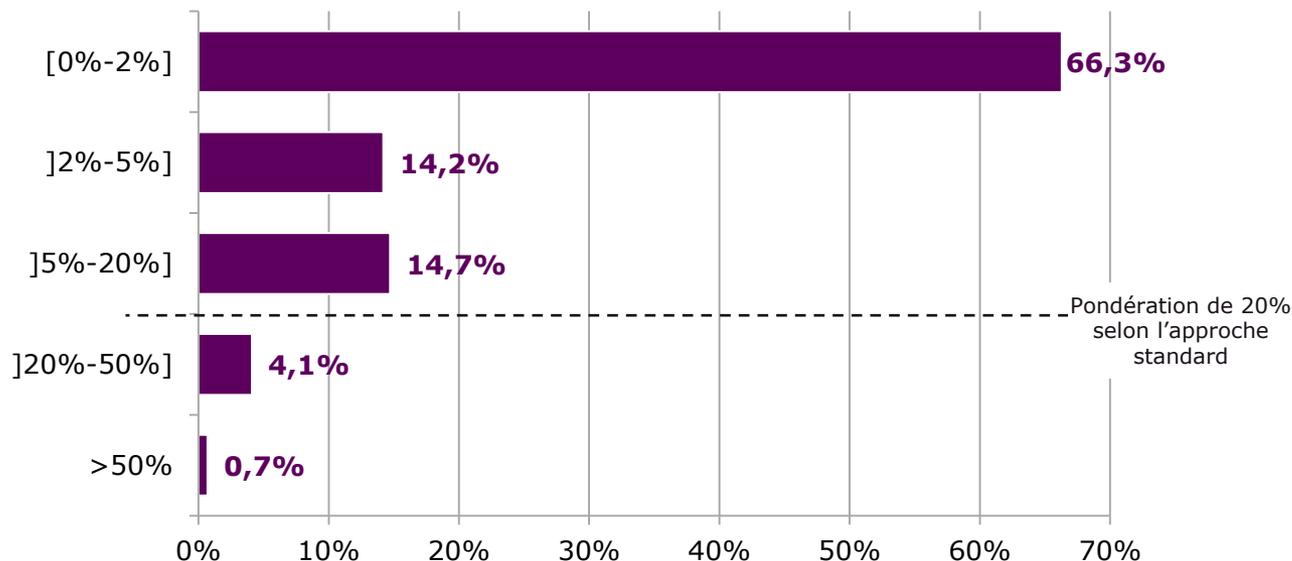
Evolution prévue du portefeuille secteur public



- Près de EUR 60 milliards, forte granularité avec **16 000 contreparties**
- Activité d'origination limitée **aux actifs français** :
 - Prêts aux collectivités locales et aux hôpitaux publics français,
 - Crédits d'export bénéficiant d'une garantie de l'Etat français
- **Les actifs français représenteraient plus de 91%** sur les 5 prochaines années :
 - Les prêts de refinancement liés à **l'activité crédit export devraient représenter 12% des actifs**
 - La part des prêts au secteur public local français **originés depuis 2013 atteindrait 38% environ**

Qualité de crédit reflétée par une faible pondération de risque selon la méthode avancée des modèles internes

Pondérations de risque du portefeuille SFIL au 31 décembre 2016



- SFIL utilise la méthode avancée des modèles internes, basée sur des statistiques de défaut de plus de 10 ans, des données fiscales et financières, 30 ratios explicatifs et des indicateurs de risque
- La qualité des actifs est reflétée par une **pondération moyenne de 6,2%** contre 20% dans le modèle standard Bâle II et contre 6,5% en 2015

1. UN DISPOSITIF PUBLIC AUTOUR DE DEUX MISSIONS DE POLITIQUE PUBLIQUE

A. PREMIER PRÊTEUR AU SECTEUR PUBLIC LOCAL FRANÇAIS

B. RÔLE MAJEUR DANS LE REFINANCEMENT DES GRANDS CONTRATS D'EXPORT FRANÇAIS

2. LA STRATÉGIE FUNDING DU GROUPE

A. CAFFIL – PRINCIPAL ÉMETTEUR D'OBLIGATIONS SÉCURISÉES SECTEUR PUBLIC EN EUROPE

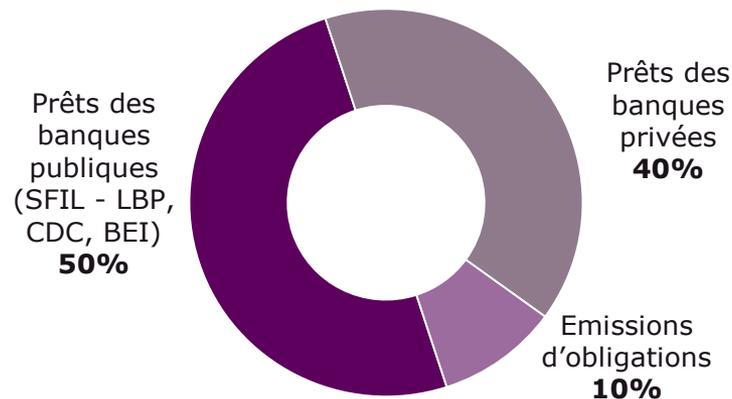
B. SFIL – NOUVEL ÉMETTEUR DANS LE SEGMENT AGENCES FRANÇAISES

Les besoins de financement des collectivités locales sont couverts principalement par les agences publiques

Cadre précis sous la supervision de la Commission Européenne

- Champ des prêts limité au secteur public local français
- Prêts accordés à des conditions de marché sans subvention – contrôle complet du risque de crédit
- **Premier prêteur** au secteur public local français, **avec une part de marché entre 20% et 25%**
- Les banques commerciales ne fournissent que 40% des besoins de financement des collectivités locales soulignant la nécessité d'un dispositif public

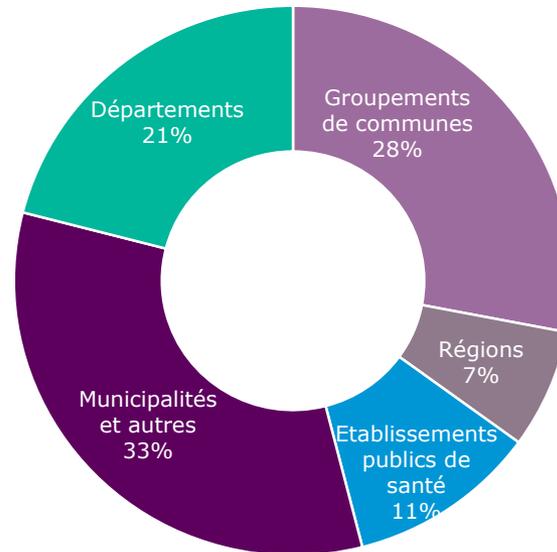
Sources de financement du secteur public local français en 2016



(Source: Standard and Poors, Février 2017)

Les communes et groupements de communes représentent plus de 50% des prêts en 2016

Prêts au secteur public local en 2016



- EUR 4 milliards de nouveaux prêts au secteur public local
- Une légère baisse d'activité de prêts en 2016 comparée à EUR 5 milliards en 2015 due à la réduction du besoin de financement du secteur public local
- Les collectivités locales représentent près de 90% de l'activité de financement avec principalement le segment des municipalités comme plus large secteur

(Financement du secteur public local par La Banque Postale et SFIL en 2016)

1. UN DISPOSITIF PUBLIC AUTOUR DE DEUX MISSIONS DE POLITIQUE PUBLIQUE
 - A. PREMIER PRÊTEUR AU SECTEUR PUBLIC LOCAL FRANÇAIS
 - B. RÔLE MAJEUR DANS LE REFINANCEMENT DES GRANDS CONTRATS D'EXPORT FRANÇAIS
2. LA STRATÉGIE FUNDING DU GROUPE
 - A. CAFFIL – PRINCIPAL ÉMETTEUR D'OBLIGATIONS SÉCURISÉES SECTEUR PUBLIC EN EUROPE
 - B. SFIL – NOUVEL ÉMETTEUR DANS LE SEGMENT AGENCES FRANÇAISES

Un financement d'exportation compétitif pour supporter les exportateurs français

L'exportation, gisement de croissance prioritaire pour la France

- Un savoir-faire français reconnu tant dans les biens de consommation que dans les biens d'équipement (énergie, transport, défense)
- Cependant, l'exportation représente 21% uniquement du PIB français, plus faible que la moyenne UE (33%)
- Le financement des contrats apparaît comme un facteur important de compétitivité

SFIL et BPI France en charge de l'amélioration du dispositif crédit export français

BPI France

- BPI comme prêteur unique pour des crédits allant **jusqu'à EUR 25 m**
- coprêteur pour des montants allant jusqu'à **EUR 75 m**



SFIL

- Refinancement par SFIL des contrats export **supérieurs à EUR 75 m**

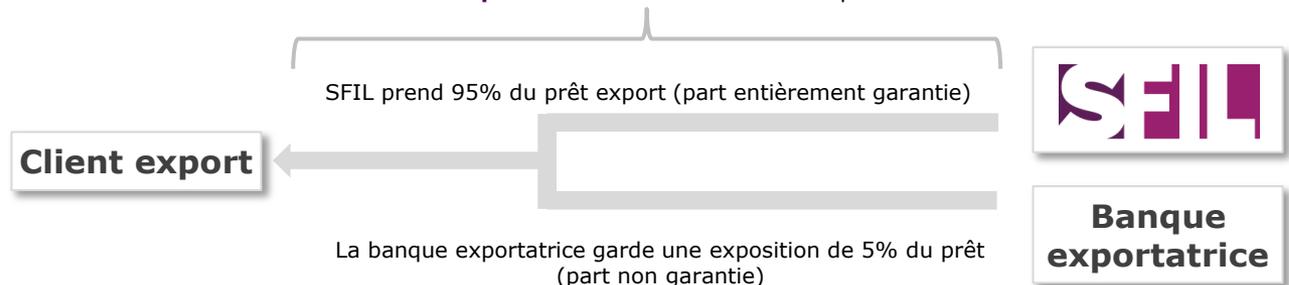
SFIL finance des prêts avec une garantie d'agence publique française de crédit à l'exportation

Une plateforme de refinancement ouverte à toutes les banques commerciales

- La grande majorité des pays de l'OCDE disposent d'un dispositif public pour le refinancement des prêts à l'exportation
- SFIL constitue une **plateforme de refinancement public**, la banque exportatrice agit en tant qu'agent et originateur de l'emprunt
- Mécanisme comparable aux dispositifs existants en Suède (SEK), Finlande (FEC), Allemagne (KfW) et Italie (CDP)
- L'activité de SFIL est limitée à **des expositions à 100% sur l'Etat** - garantie crédit export gérée par Bpifrance Assurance Export et assurance fournie directement par l'Etat



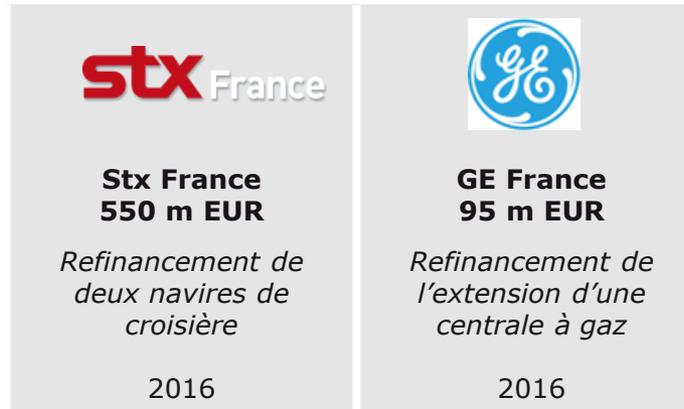
Garantie d'agence publique française de crédit à l'exportation couvrant 95% de l'emprunt



Un volume de refinancement de 645 m EUR en 2016, un objectif de refinancement de 3 Mrds EUR de crédits en 2017

L'activité de refinancement crédit export en 2016

- Adhésion de la **totalité des principales banques export (18 banques)** permettant de couvrir plus de **95% du marché**
- Dispositif présenté à plus de **30 exportateurs français** en 2016
- Un **volume total de 645 m EUR** de refinancement des transactions



- Environ 60 transactions potentielles avec un volume total de 18 Mrds EUR identifiées à fin 2016 pour les prochaines années
- **Objectif 2017** : un **potentiel de 3 Mrds EUR de refinancement**, les navires de croisière comme principal secteur avec une part de 66%, suivi de l'énergie 25% et l'infrastructure 9%

1. UN DISPOSITIF PUBLIC AUTOUR DE DEUX MISSIONS DE POLITIQUE PUBLIQUE
 - A. PREMIER PRÊTEUR AU SECTEUR PUBLIC LOCAL FRANÇAIS
 - B. RÔLE MAJEUR DANS LE REFINANCEMENT DES GRANDS CONTRATS D'EXPORT FRANÇAIS
2. LA STRATÉGIE FUNDING DU GROUPE
 - A. CAFFIL – PRINCIPAL ÉMETTEUR D'OBLIGATIONS SÉCURISÉES SECTEUR PUBLIC EN EUROPE
 - B. SFIL – NOUVEL ÉMETTEUR DANS LE SEGMENT AGENCES FRANÇAISES

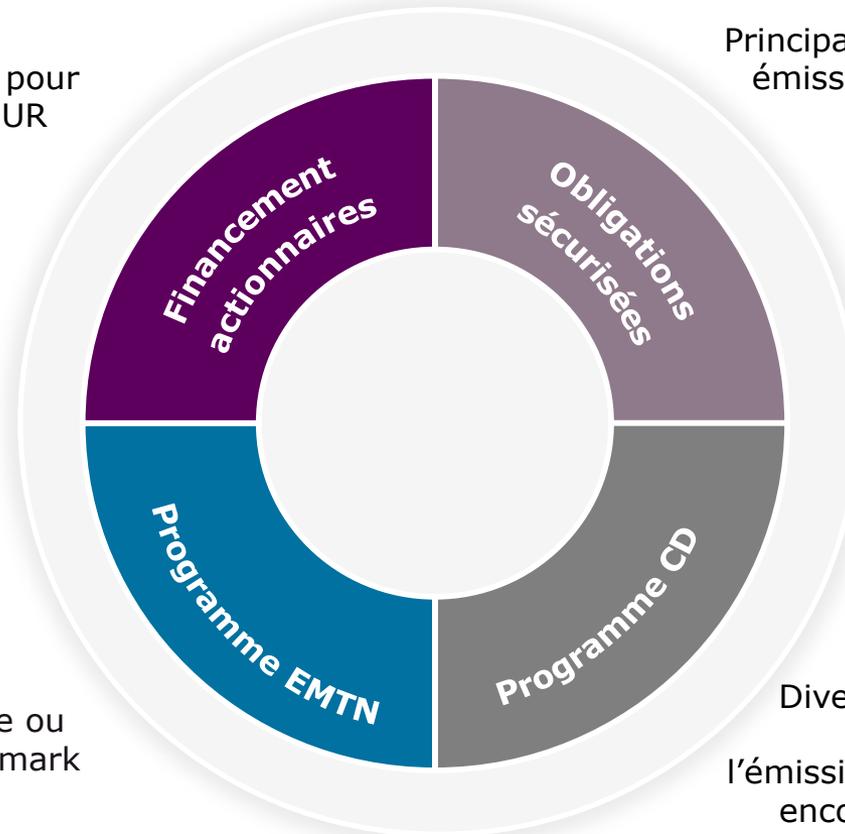
Quatre sources de liquidité pour SFIL

Liquidité fournie par les actionnaires CDC et LBP pour un montant maximal d'EUR 13,75 Mrds

Février 2013

Principale source de financement, émission de 5 à 7 Mrds EUR par an par CAFFIL

Juillet 2013



Emission régulière de benchmark par SFIL, une ou deux transactions benchmark prévues pour 2017

Octobre 2016

Diversification du financement à court terme à travers l'émission de certificats de dépôt, encours moyen de 600 m EUR

Août 2015

1. UN DISPOSITIF PUBLIC AUTOUR DE DEUX MISSIONS DE POLITIQUE PUBLIQUE
 - A. PREMIER PRÊTEUR AU SECTEUR PUBLIC LOCAL FRANÇAIS
 - B. RÔLE MAJEUR DANS LE REFINANCEMENT DES GRANDS CONTRATS D'EXPORT FRANÇAIS
2. LA STRATÉGIE FUNDING DU GROUPE
 - A. CAFFIL – PRINCIPAL ÉMETTEUR D'OBLIGATIONS SÉCURISÉES SECTEUR PUBLIC EN EUROPE
 - B. SFIL – NOUVEL ÉMETTEUR DANS LE SEGMENT AGENCES FRANÇAISES

Emission dans le cadre SCF conforme à la réglementation CRR sous format hard Bullet

Un dispositif d'obligations sécurisées solide

- Cover pool limité aux **actifs du secteur public**
- Les obligations sécurisées de CAFFIL sont **classées LCR Niveau 1** et sont conformes aux **réglementations CRR et UCITS**
- Emission sous format **hard Bullet**
- ECBC Covered Bond Label
- Un niveau de **surdimensionnement réglementaire** confortable de **111,9%** (au 31 décembre 2016)

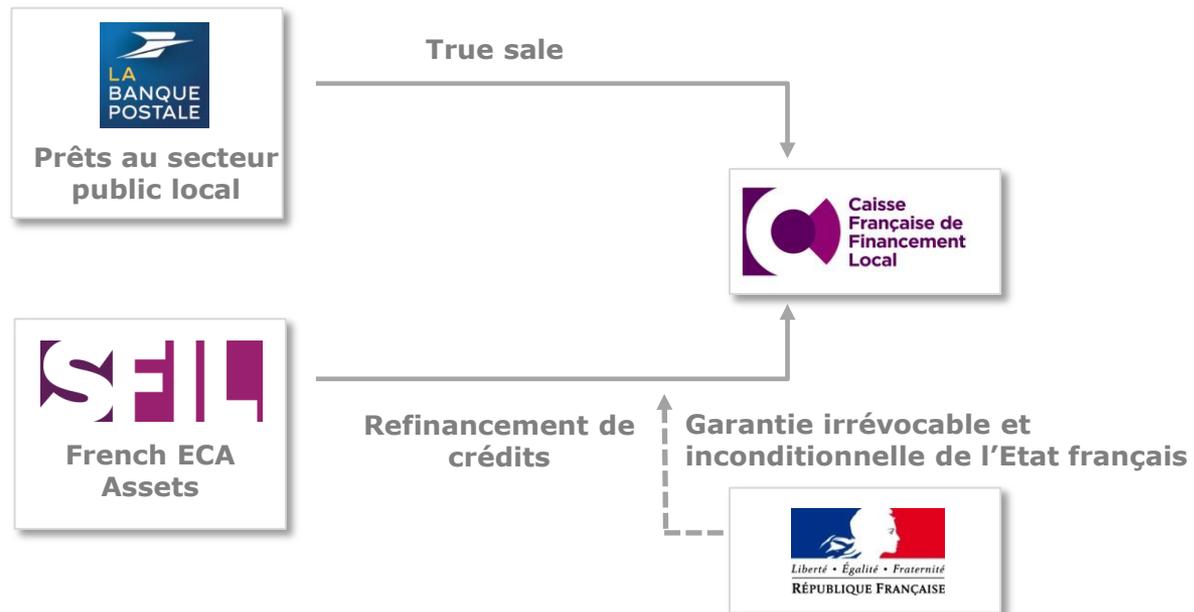
Notations de l'émetteur	Moody's	S&P	Fitch
CAFFIL	Aaa	AA+	AA
SFIL	Aa3	AA	AA-

- La notation covered bond de CAFFIL est capée à un cran au dessus de la note SFIL (et de la note souveraine) chez S&P et au même niveau chez Fitch

*Un seul cover pool
– prêts au secteur
public local français
et crédits de
refinancement
export avec
garantie de l'Etat*

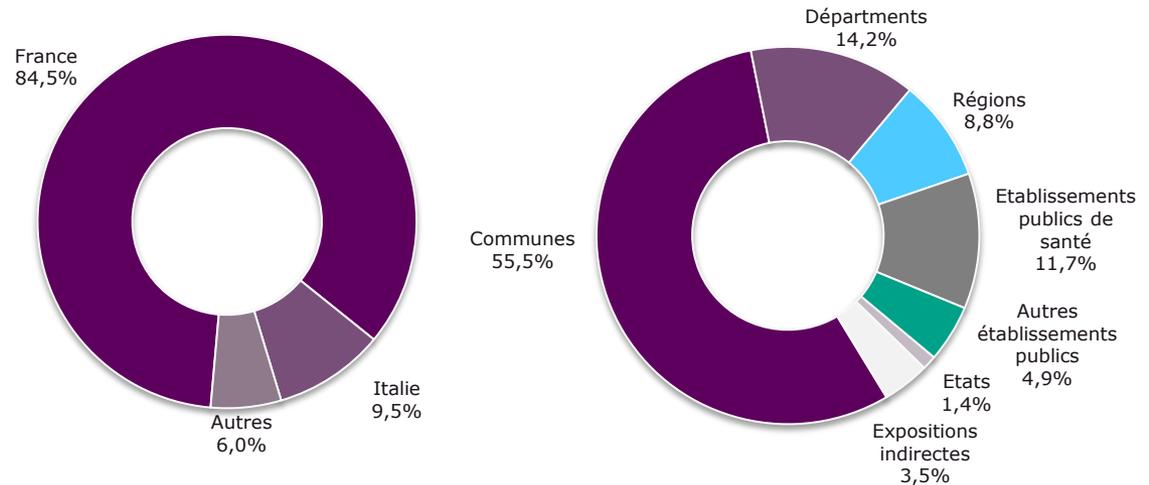
- Transfert des prêts au secteur public de La banque Postale à CAFFIL via true sale
- Refinancement des crédits à l'exportation à travers des prêts de CAFFIL à SFIL, ces prêts bénéficient d'une garantie irrévocable et inconditionnelle à 100% de l'Etat (La garantie rehaussée a été instituée par la loi n°2012-1510)

Un seul cover pool



Près de 85% d'actifs français, les communes représentent plus de 55% d'actifs du cover pool

Cover Pool au 31 décembre 2016



- Près de 85% d'actifs français, nouveaux prêts exclusivement français
- Forte granularité, 16 000 contreparties distinctes
- Faible concentration du risque:
 - Somme des 20 plus grosses expositions = 14,2% du cover pool
 - L'exposition individuelle la plus importante représente 1,1% du cover pool
 - La 20^{ème} plus grosse exposition individuelle représente 0,4% du cover pool

(chiffres basés sur le cover pool de CAFFIL, hors valeurs de remplacement et trésorerie)

*Emetteur clé -
focus sur les
maturités longues*

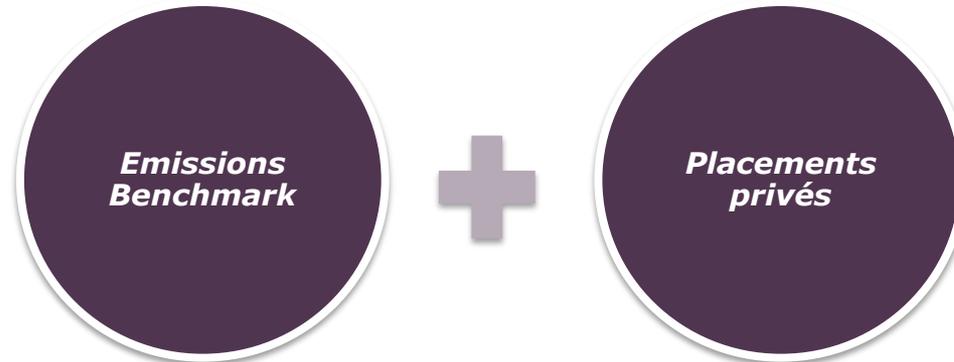
CAFFIL - un émetteur clé avec une reconnaissance investisseurs établie

- Un programme d'émission 2017 prévu entre EUR 5 et 7 milliards
- Plus de EUR 50 milliards d'encours des obligations sécurisées
- Plus de EUR 21 milliards levés depuis 2013 avec 13 transactions benchmark
- Une capacité d'émission spécifique sur les maturités longues, 60% des émissions ayant une maturité plus de 10 ans
- Une activité régulière de placements privés sous format RCB et EMTN



*Emetteur régulier
sur les deux
segments
benchmark et
placements privés*

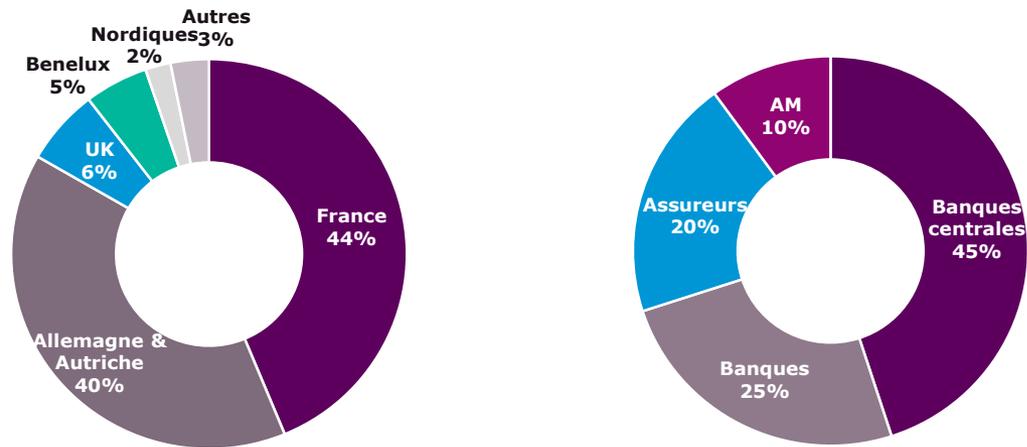
Stratégie de financement CAFFIL



- **Emetteur régulier de benchmark** avec une courbe de référence complète:
 - Intérêt pour une duration moyenne à longue
 - Taps possibles avec une taille minimale de EUR 150 m, volume maximal de l'encours par obligation : EUR 2 Mrds (taps inclus)
- **Activité régulière de placement privée** adaptée aux besoins des investisseurs
 - **Format EMTN and RCB**, focus sur les **maturités longues**
 - Possibilité d'émettre des **structures simples en EUR** y compris single callable et structures CMS
 - Devises des transactions vanilles: EUR, CHF, GBP, JPY, USD
- Taille minimale: EUR 10 m – pas de taille maximale

Quatre transactions benchmark, maturités moyennes et longues

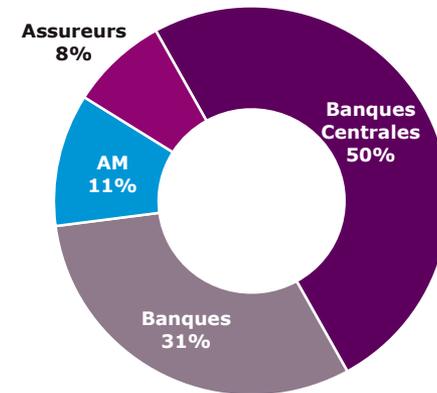
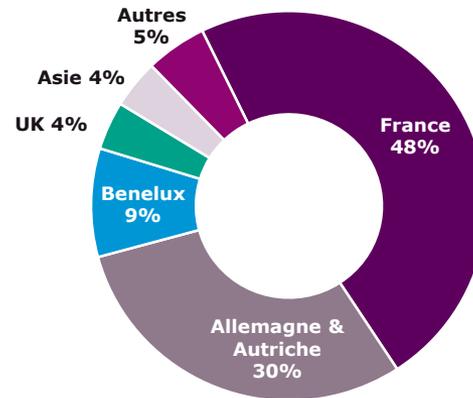
Répartition des émissions benchmark 2016



- **Janvier:** 1ère double tranche depuis 2011, 1ère émission covered français 2016:
 - 1 Mrd EUR 6 ans, MS+7 bps / OAT+ 25bps
 - 500 millions EUR 15 ans, MS+25 bps / OAT +8 bps
- **Avril:** EUR 1,25 Mrds 10 ans benchmark à MS+14 bps / OAT +26 bps
- **Juin:** EUR 1 Mrds 9 ans benchmark à MS+4 bps / OAT+14 bps
- **Novembre:** EUR 500 m EUR 15 ans benchmark à MS+17 bps / OAT+1 bps
- Total des obligations émises par CAFFIL en 2016 y compris les PPs **près de EUR 6 Mrds, maturité moyenne de 11,5 ans**

Réouverture du marché CB avec une transaction benchmark 10 ans d'une taille de 1,5 Mrd EUR

Emission benchmark de 1,5 Mrd EUR 10 ans

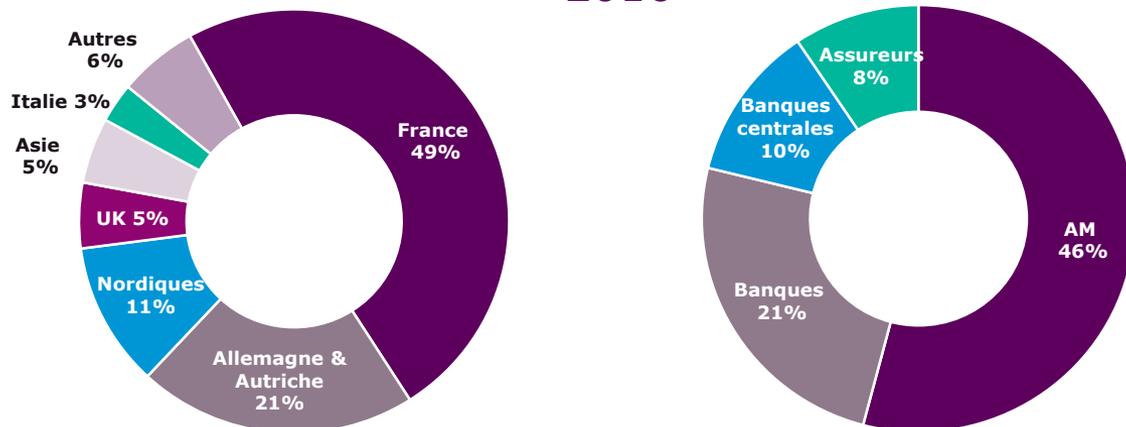


- Opération réussie d'un montant de 1,5 Mrd EUR pour une maturité de 10 ans lancée le 03 janvier – l'une des premières transactions benchmark de l'année 2017
- Émise à un spread de plus de 8 bps par rapport au taux des swaps à 6 mois et de seulement 1,5 bps au dessus de l'OAT de maturité équivalente
- Activité régulière de placements privés visant les maturités longues en Q1 2017
- Près d'un tiers du programme de financement 2017 a été complété en Q1

1. UN DISPOSITIF PUBLIC AUTOUR DE DEUX MISSIONS DE POLITIQUE PUBLIQUE
 - A. PREMIER PRÊTEUR AU SECTEUR PUBLIC LOCAL FRANÇAIS
 - B. RÔLE MAJEUR DANS LE REFINANCEMENT DES GRANDS CONTRATS D'EXPORT FRANÇAIS
2. LA STRATÉGIE FUNDING DU GROUPE
 - A. CAFFIL – PRINCIPAL ÉMETTEUR D'OBLIGATIONS SÉCURISÉES SECTEUR PUBLIC EN EUROPE
 - B. SFIL – NOUVEL ÉMETTEUR DANS LE SEGMENT AGENCES FRANÇAISES

Benchmark inaugural Euro benchmark dans le segment agences françaises

Grand succès de l'émission inaugurale émise en octobre 2016



- Transaction à maturité moyenne de 8 ans (Octobre 2024)
- Taille Jumbo : EUR 1 milliard avec un livre d'ordres atteignant EUR 2,2 milliards
- Bonne diversification géographique avec plus de 80 ordres collectés de 17 pays
- Forte demande domestique (49% placé en France)
- OAT+ 21bps / MS flat
- Secondaire : OAT+19bps / MS+ 22bps (au 24 mars 2017)

Focus sur les émissions benchmark EUR et USD

 Programme de financement 2017	
<i>Emetteur</i>	SFIL
<i>Notations</i>	Aa2 (stable) / AA (stable) / AA- (stable)
<i>Pondération de risque</i>	20%
<i>Eligibilité au PSPP</i>	Oui
<i>Format</i>	EMTN Program Reg. S
<i>Classification LCR</i>	Niveau 1
<ul style="list-style-type: none">• <i>Emetteur régulier de benchmark avec une ou deux transactions par an</i>• <i>Besoin funding autour de EUR 1 Mrd pour 2017</i>• <i>Emissions en EUR et en USD</i>• <i>Maturités entre 3 et 10 ans</i>	

- Le statut de SFIL comme banque publique de développement reflété par sa classification LCR Niveau 1 et de son éligibilité au PSPP
- Deux missions de politique publique :
 - Financement des investissements du secteur public local français
 - Plateforme de refinancement pour les crédits export renforçant le rôle stratégique pour l'Etat français
- Des notations de crédit élevées qui prennent en compte le support de l'Etat français comme actionnaire de référence
- Émission d'obligations sécurisées par CAFFIL comme principal émetteur d'obligations sécurisées secteur public
- Excellente qualité des actifs – les actifs du secteur public français représenteront plus de 90% du portefeuille d'ici 2021



"We regard Société de Financement Local (SFIL) as a government-related entity, and we believe there is an almost certain likelihood that the French government would provide SFIL with extraordinary support if needed."

S&P Rating Report April 29th 2016

Relations Investisseurs

Ralf Berninger, CFA
Responsable Relations Investisseurs
Tel : + 33(0)1 7328 8807
ralf.berninger@sfil.fr

Bouchra Rhajbal
Relations investisseurs
Tel : + 33(0)1 7328 8414
bouchra.hajbal@sfil.fr

investorrelations@sfil.fr

Activités de marché, Trésorerie et Funding

Olivier Eudes
Directeur des activités de marché
Tel. +33 (0)1 3013 3908
Olivier.eudes@sfil.fr

Gonzague Veillas
Responsable Trésorerie et Funding
Tel : +33(0)1 3013 3909
gonzague.veillas@sfil.fr

Guillaume Levesque
Trésorerie et Funding
Tel : +33(0)1 3013 3910
guillaume.levesque@sfil.fr

Prisca Sabarros
Trésorerie et Funding
Tel : +33(0)1 3013 39 13
prisca.sabarros@sfil.fr

Cyril Berseille
Trésorerie et Funding
Tel : +33(0)1 3013 39 14
cyril.berseille@sfil.fr

Djamel Outahar
Trésorerie et Funding
Tel : +33(0)1 3013 3912
djamel.outahar@sfil.fr

DISCLAIMER

Le présent document ne constitue pas et ne fait pas partie d'une offre et ne constitue pas un démarchage en vue de la souscription ou de l'acquisition de titres et ne doit pas être considéré comme une recommandation faite par SFIL à toute personne qui reçoit ce document, de souscrire ou d'acquiescer des titres. La distribution de ce document peut être limitée par la loi ou des réglementations dans certains pays. En conséquence, il appartient à toute personne en possession de ce document de se renseigner et d'observer les restrictions applicables.

Ce document n'est pas destiné à être distribué ou utilisé par toute personne ou entité dans tout pays ou juridiction où une telle distribution ou utilisation serait contraire à la loi ou aux réglementations applicables. Ce document ne doit pas être distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique ou à tout R ressortissant Américain (US Person) tel que ce terme est défini dans la loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933, telle que modifiée (le "Securities Act").

En outre, ce document est distribué et destiné uniquement à des personnes situées dans les Etats Membres de l'Espace Economique Européen ("EEE") ayant le statut d'"investisseurs qualifiés", tel que ce terme est défini à l'article 2(1)(e) de la Directive Prospectus (directive 2003/71/CE telle que modifiée par la directive 2010/70/UE dans la mesure où elle a été transposée dans l'état membre concerné) ("Investisseurs qualifiés"). Toute personne dans l'EEE qui reçoit ce document sera réputée avoir déclaré et accepté qu'elle est un Investisseur Qualifié. Une telle personne sera également réputée avoir déclaré et accepté qu'elle n'a pas reçu le présent document pour le compte d'une personne située dans l'EEE, autre qu'un Investisseur Qualifié. Caisse Française de Financement Local considérera que les déclarations et acceptations ci-dessus sont véridiques et exactes.

Certaines informations ou opinions contenues dans ce document (i) ont été compilées ou retenues par SFIL à partir de sources jugées fiables mais SFIL ne déclare en aucune manière qu'elles sont exactes ou complètes et (ii) sont données uniquement à la date du présent document et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

Ce document ne doit pas servir de base ou être utilisé en tant que tel ou en substitution de l'exercice d'un jugement indépendant et chaque personne qui reçoit ce document doit procéder à ses propres investigations quant à l'opportunité de tout investissement dans SFIL.